

Hugues PUEL
Robert SOLAZZI

ÉTHIQUE ET ORIENTATION

Résumé : Après un survol historique de l'éthique de l'orientation depuis le début du siècle, l'article caractérise l'approche expérientielle et éducative de l'orientation et met en évidence ses dimensions éthiques : auto-orientation des sujets, invitation à prendre en compte le long terme et le contexte politique, social et économique. Un débat est proposé autour de trois points : la conception de la Science, le problème de la rationalité, la recherche d'une laïcité ouverte, afin de mieux affirmer la professionnalité du Conseil en Orientation.

Mots-clefs : crises — éthique — histoire — laïcité — orientation — expérience — rationalité — science.

L'éthique, c'est l'agir humain en tant qu'il se réfère à un sens, ce sens étant à la fois signification et direction (5). L'éthique a donc à voir avec les systèmes de valeurs et avec les références de base de l'existence qui sont plurielles dans un monde diversifié et où aucune institution dominante n'a le pouvoir de dire le sens s'imposant à tous, ce qu'a été longtemps le cas de l'Église catholique dans notre pays.

La morale est d'une certaine façon la même chose que l'éthique. C'est le même mot mais avec une racine latine et non point grecque. Elle désigne pour nous les obligations qui s'imposent à tous comme les grands interdits (l'interdit de l'inceste, par exemple) ou les grandes prescriptions sans le respect desquelles la vie commune se dégrade (tu ne commettras pas de meurtre, tu ne mentiras pas). Dans la tradition judéo-chrétienne, le *Décalogue* a très bien exprimé ces grandes prescriptions.

A côté de l'éthique et de la morale, il y a les déontologies qui sont des morales particulières à une profession ou à une activité. Les déontologies traduisent des exigences morales, telles que le respect du secret ou de la parole donnée ou des prescriptions plus particulières, le

respect de certains délais par exemple. La déontologie ne revêt pas toujours une forme explicite comme c'est le cas avec le serment d'Hypocrate ou les codes de bonne conduite et autres projets d'entreprises qui furent à la mode dans les années passées (6).

L'orientation a quelque chose à voir avec l'éthique, la morale et la déontologie. Telle est la piste que nous nous proposons de suivre pour tenter de donner ses véritables dimensions à une orientation qui ne saurait plus être aujourd'hui conçue de façon étroitement scolaire et professionnelle et qui doit découvrir son sens le plus profond (1).

Avant l'émergence du « mouvement orientation » à la fin du XIXe siècle, nous savons que l'orientation était une affaire essentiellement privée. Le père de famille prenait des décisions pour le bien de ses enfants en respectant les lois de son clan et les systèmes de valeurs de son milieu d'appartenance. La morale était donc présente, mais de façon implicite avec ses interdits et ses obligations, ainsi que l'éthique comme système de valeurs de référence fortement présent, mais jamais ou fort rarement explicité.

L'enfant était orienté, puis casé pour la vie en fonction de son sexe, de sa place dans la fratrie, du rang de la famille ou d'autres considérations d'intérêt familial. Les valeurs morales paraissaient évidentes pour tous et l'Église catholique apportait sa caution et sa pression pour leur maintien.

Pourtant les décisions du père dans son rôle officiel d'orienteur n'étaient pas toujours acceptées de bonne grâce. Elles étaient parfois transgressées, mais la transgression était reconnue comme telle, et les marginaux quittaient la famille pour vivre leur expérience le long des chemins, des océans, vers d'autres pays, d'autres métiers.

Nous savons aussi que le problème de l'orientation a commencé à changer de nature avec l'émergence des révolutions industrielles, accompagnées d'exode rural, du travail des femmes et des enfants dans les usines, du chômage périodique et de la concentration des populations dans les faubourgs des grandes villes tout au long du XIXe siècle.

Les premiers bureaux d'orientation, les premiers offices, vinrent en aide aux pères de famille en difficulté pour résoudre des problèmes d'insertion professionnelle, d'emploi et de scolarisation. Tel fut le rôle joué par les associations d'éducation populaire déjà très nom-

breuses avant la première guerre mondiale. Les pionniers reprenaient alors le rôle des parents avec les mêmes valeurs qu'eux, sans le moindre doute ni la moindre hésitation.

Peu à peu, les nouveaux orienteurs laïcisèrent leur morale, et, s'appuyant sur la psychologie scientifique naissante ainsi que sur les utopistes de la fin du XIXe siècle, contribuèrent à développer l'égalité des chances, à lutter pour la justice sociale au bénéfice de jeunes quittant le système scolaire avec ou sans certificat d'études primaires.

Plus la méthode des tests se développait, plus le conseil devenait scientifique, plus il devait être pris au sérieux par des parents qui avaient de plus en plus foi en la science et de moins en moins foi en l'Église.

Si la psychométrie devenait la base du conseil pour les familles de milieu modeste et les enfants peu scolarisés, l'information devenait le fondement de l'auto-orientation pour les familles aisées dont les enfants fréquentaient le lycée depuis les classes élémentaires. Mais globalement, les parents étaient conseillés pour l'orientation de leurs enfants par les enseignants, instituteurs des écoles primaires et professeurs des lycées, qui avaient les mêmes systèmes de valeurs, tout au moins jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale. Parents, enseignants, orienteurs et mêmes employeurs représentaient vis à vis des enfants le monde des adultes avec l'autorité morale qui allait de soi.

Cependant les orienteurs formés à l'examen d'orientation, à la rigueur scientifique se voulaient de plus en plus experts professionnels. Ils avaient mis au point une déontologie qui reposait sur une attitude désintéressée, neutre et bienveillante, en tant que fondement de l'objectivité du conseil qu'ils donnaient aux parents et aux élèves.

Cette neutralité bienveillante allait peu à peu évacuer le problème des valeurs et la question du sens au nom d'une laïcité mal comprise. Les entretiens évitèrent peu à peu les thèmes les plus brûlants, mais parfois les plus significatifs, qui auraient permis de mieux comprendre l'histoire d'un élève et ses projets d'avenir en les enracinant dans son environnement social.

Les individus n'étaient-ils pas des êtres rationnels, que l'on pouvait raisonner pour leur bien ? Chacun ne pouvait-il pas être orienté vers sa juste place pour exercer un rôle utile à la société tout en respectant son intérêt et en tenant compte de ses aptitudes ? L'avenir

n'était-il pas suffisamment assuré et prévisible pour que chacun puisse se préparer au mieux au métier pour lequel il semblait posséder les meilleures capacités ? Voilà les convictions qui animaient des services publics d'orientation qui, en se développant, se substituaient aux conseils privés.

« Là où on attache la chèvre, elle broute ! » Cette maxime fondait toute l'éthique des institutions d'orientation et son influence atteignit son paroxysme lorsque l'orientation devint scolaire et professionnelle par la mise en place des procédures d'orientation en 1973. On retrouvera quelques années plus tard cette même philosophie lors de la mise en place du traitement social du chômage (8).

Cependant cette croyance qui se voulait rationnelle, évitait toutes les questions. Elle allait être battue en brèche dès le début des années soixante par l'ampleur des changements technologiques, économiques et culturels.

L'information sur les débouchés devint très périssable et les prévisions d'emploi fort aléatoires. Pendant les « Trente glorieuses », l'analyse fine des aptitudes perdit de son importance au profit des motivations. Dans le même temps, la « morale orpheline » et les « repères estompés » (5), avec la montée de l'individualisme et de la permissivité modifièrent complètement les données de la problématique de l'orientation : il devenait interdit d'interdire. A la morale du dicton « la chèvre broute là où on l'attache » se substitue la nouvelle morale que résume le proverbe « On ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif » (9).

Dans les années soixante-dix, le conseil-injonction disparut donc. Il fut remplacé par le conseil non-directif accompagné d'un conseil informatif, c'est-à-dire un conseil sans conseil.

Il est miraculeux de penser que les services d'orientation aient pu survivre à cette crise majeure. Peut-être furent-ils sauvés par les chocs pétroliers et les crises économiques qui dominèrent la période.

A partir des années quatre-vingt, l'angoisse de l'avenir devint très forte chez tous les acteurs de l'orientation tant individuels qu'institutionnels. Les vieux modèles tombaient en lambeaux. Les représentations sociales et les systèmes de valeurs volaient en éclat. La nécessité du conseil d'orientation s'imposait à nouveau. Mais quel sens fallait-il lui donner dans un paysage aussi renouvelé ?

Dans les tentatives de renouvellement théorique et les essais de pratiques innovantes, celles qui se réclament du courant de l'approche expérientielle et éducative de l'orientation, dont l'association Trouver-Créer se veut le vecteur, la question du sens prend une importance centrale, car elle nous paraît au coeur du développement personnel des individus dans le contexte social présent en rapide évolution (3).

On sait que cette approche privilégie l'expérience personnelle comme base de projets d'avenir et comme levier pour leur développement tout au long de la vie. Elle est donc liée à l'éthique qui est essentiellement pratique et expérientielle puisqu'elle tend, selon la définition du philosophe Paul Ricœur, à la recherche d'une « vie bonne avec et pour les autres dans le cadre d'institutions justes » (7).

Quelle est donc cette pratique d'auto-orientation du sujet par lui-même sous le regard d'autrui et dans le contexte d'une société elle-même en mouvement ?

Il ne s'agit pas seulement de promouvoir le vécu, l'expérience au sens de l'accumulation des actions, mais d'un processus dans lequel on peut distinguer trois temps successifs indispensables tous les trois pour pouvoir parler d'expérience.

Premier temps : celui de *l'expérience vécue* de la façon la plus impliquée possible. L'individu s'y immerge complètement pendant sa durée, qu'il s'agisse d'une expérience imposée par les circonstances et totalement imprévue ou d'une expérience préparée et voulue.

Deuxième temps : celui de *la prise de recul* par rapport au vécu de cette expérience de façon à se l'approprier par la réflexion, par un effort d'anamnèse, par une évaluation aussi systématique que possible de toutes ses dimensions.

Troisième temps : celui de *l'intégration* dans son histoire personnelle afin qu'elle devienne un instrument de connaissance de soi, qu'elle permette la perception des erreurs et des limites, mais nourrisse aussi l'estime de soi, préparant ainsi les nouvelles expériences de l'avenir.

Une telle pratique de l'expérience change la vie, modifie les projets et renforce les capacités d'action. Mais en fait peu de personnes mettent en place spontanément de telles pratiques. Notre conviction est qu'une éducation peut y aider, que nous appelons l'éducation

des choix. Cette éducation doit faciliter pour les individus l'acquisition d'un supplément de pouvoir sur leur vie et la préparation de leurs projets d'avenir.

L'approche expérientielle et éducative se propose de rendre opérationnelle la séquence de prise de décision qui permet de construire ses projets d'avenir en procédant selon les quatre étapes suivantes :

1- *L'exploration* invite l'individu à découvrir le monde, la société, les autres et son univers personnel, mais de manière libre, créative, gratuite, qui l'engage à quitter des rivages connus pour d'autres moins connus ou à inventer.

2- *La cristallisation* permet à l'individu de conceptualiser et d'organiser ses découvertes de façon rationnelle pour y mettre de l'ordre et de la clarté.

3- *La spécification* permet de se rapprocher de la décision. S'introduit ici une hiérarchie des valeurs, par le jeu d'une appréciation personnelle de ses propres valeurs religieuses, philosophiques, culturelles, politiques, économiques, morales, devant aboutir à une focalisation sur une ou deux idées de projet. C'est au cours de cette étape que se précise le sens profond de ses découvertes et que se décide l'échelle des valeurs qui va présider aux choix opérés.

4- *La réalisation* suppose la mise en place d'une stratégie et de tactiques destinées à mettre en action le projet esquissé et d'en expérimenter au moins les premières étapes. Il va falloir pour cela rechercher des informations utiles, émettre des hypothèses, faire des prévisions, effectuer des simulations quant aux conséquences possibles de telle ou telle action. Tous ces éléments seront analysés en repassant par les trois étapes précédentes du vécu, de la prise de recul et de l'intégration, selon un processus itératif permettant d'affiner peu à peu le sens de l'orientation à choisir et de la direction à prendre (1).

Une telle démarche promue par l'association *Trouver-Créer* et tous ceux qui oeuvrent à partir de cette problématique de l'orientation revêt de multiples dimensions éthiques dont il est possible de décliner quelques aspects.

1- Cette pratique de l'orientation invite les sujets à ne pas se faire orienter mais à s'orienter eux-mêmes. Pour employer l'expression du spécialiste américain de l'éducation Kohlberg, il s'agit de passer du stade conventionnel au stade post-conventionnel. On sait en effet que cet auteur définit trois grandes étapes dans le développement moral de l'enfance à l'âge adulte. Il y a d'abord le niveau pré-conventionnel où le bien et le mal sont interprétés dans une perspective purement hédoniste. C'est le principe de plaisir qui gouverne les comportements de la vie. C'est une morale basée soit sur la peur de la punition ou sur l'obéissance aveugle donc sur le respect incondtionnel de l'autorité, soit sur l'intérêt personnel qui constitue le critère ultime de l'action. Les relations humaines sont au seul régime du donnant-donnant. Il y a ensuite le stade conventionnel où l'individu satisfait aux attentes de son milieu, indépendamment des autres conséquences. Kohlberg évoque ici la bonne conduite qui se conforme aux stéréotypes du milieu social ou professionnel ou la bonne action qui consiste à faire son devoir en respectant l'autorité et en maintenant l'ordre social. La loi, c'est la loi, la norme c'est la norme, le règlement c'est le règlement. Le niveau post-conventionnel, quant à lui révèle l'autonomie des personnes quant aux principes moraux. Il y a ici un examen critique et un jugement personnel sur les normes en fonction de la visée profonde des personnes et leur conception du bien et de la justice. Il y a la reconnaissance du caractère relatif des valeurs et des options particulières et donc acceptation du pluralisme.

Cette distinction, rappelée ici de façon très résumée, a eu un grand retentissement chez les anglo-saxons et les germaniques et a donné lieu à d'importants débats philosophiques. Dans une approche de science expérimentale, elle fournit l'armature pour des enquêtes sur la situation d'une population face au jugement moral. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est de pointer la signification éthique de la démarche d'orientation qui aide au processus de maturation morale, selon lequel le sujet est invité à passer d'un stade conventionnel à un stade post-conventionnel auquel beaucoup, de fait, n'accèdent pas.

2- Dans un monde marqué par l'utilitarisme à court terme et où, depuis l'effondrement du mur de Berlin, l'image de l'avenir s'est considérablement brouillée, la démarche d'orientation défendue ici

pousse le sujet à considérer sa vie dans le long terme : non pas que le processus doive aboutir nécessairement à un plan de carrière aux étapes strictement définies à l'avance, mais au sens de la considération d'un avenir ouvert, où, à l'encontre de toute résignation et fatalisme, du neuf et du meilleur puissent advenir.

3- La définition de l'éthique par Paul Ricœur, telle que citée plus haut, à savoir « une vie bonne avec et pour les autres dans le cadre d'institutions justes » a le mérite de mettre en place les interrogations dont nous sommes porteurs sur le bien et sur le juste. Le fondamental, c'est la visée profonde de l'individu, à savoir la recherche d'une vie bonne, ce qui ne se peut sans l'estime de soi. Le conseil d'orientation aide au renforcement de l'estime de soi avec la connaissance de ses propres capacités et de ses acquis antérieurs. Cette visée de la vie bonne assure la priorité du bien sur toute autre détermination, telle que les interdits, les lois, les normes et les obligations morales ou professionnelles. Mais le rapport à l'autre introduit aussi ces dimensions. L'intérêt personnel ne peut ignorer la sympathie pour autrui, le désir de le voir exister dans de bonnes conditions, la sollicitude pour sa vie et son développement. Ici le domaine de la morale, c'est-à-dire des règles et des obligations s'impose. Elle est prise en compte dans la délibération et la réflexion sur le projet d'existence, y compris dans ses modalités professionnelles. Enfin, il y a une référence à la société, à savoir les institutions justes dont parle Ricœur. Le contexte politique, social, économique intervient dans le processus heuristique de l'orientation telle que nous l'avons défini.

4- La morale n'est pas une science théorique. C'est une sagesse pratique qui débouche sur la décision avec ses incertitudes et ses risques. C'est bien d'aide à la décision qu'il s'agit en matière de conseil d'orientation, décision unique et singulière du sujet engagé dans l'existence et dont lui seul porte la responsabilité, même si le rapport à autrui et le contexte de société y interfèrent.

L'orientation n'est pas à l'abri des grands ébranlements de nos sociétés. Elle en est même profondément affectée. Trois points mettront un terme provisoire à une réflexion qui appelle au débat.

Le premier concerne la conception de la *science*. Si la science façonne notre monde et lui donne une puissance extraordinaire, elle ne répond en rien aux questions ultimes. La physique n'a pas de réponse à l'interrogation « Pourquoi y a-t-il quelque chose plutôt que rien ? » La psychanalyse est muette face au problème du sens de la vie. Or l'orientation ne peut exclure du champ de la réflexion du sujet cette question du sens. En effet la motivation a partie liée aux choix des valeurs de référence ainsi qu'aux visions du bien et du juste. L'éducation des choix n'a aucune autorité pour affirmer des préférences des valeurs ou des options philosophiques, religieuses ou politiques, mais elle ne peut les ignorer dans la discussion et dans l'argumentation du sujet en travail de sa propre orientation. Elle ne peut les taire et aucun test d'aptitudes ne peut en tenir lieu. De leur côté, les économistes sont bien incapables de dire quels seront les emplois de demain, tant les métiers se transforment, disparaissent et émergent. Aucun progrès technique prévisible ne permet d'induire le nombre et la nature des emplois tant leur mise en oeuvre est dépendante de choix organisationnels potentiellement multiples et expressifs de l'état relatif et changeant des rapports sociaux et des exigences éthiques. L'approche scientifique, positiviste et techniciste de l'orientation est donc bien morte.

Le second a trait à la *rationalité*. Loin de nous l'apologie de l'irrationalité, la prophétie du retour du religieux, l'exaltation des subjectivismes, la promotion de la post-modernité. Nous sommes au début de la modernité avec sa reconnaissance de l'autonomie du sujet et la confiance dans la raison humaine. Cependant l'expérience historique de ce siècle nous apprend qu'il y a une démesure (l'« hubris » des philosophes grecs) de la raison. Comme le disait le philosophe de l'école de Francfort Horkheimer, la raison passe la raison. La mise en oeuvre de la rationalité soulève de nouveaux problèmes qui semblent insolubles et font appel à d'autres ressources que celles de la raison raisonnante et de la rationalité technicienne. On le voit clairement dans les questions soulevées par la bioéthique ou dans les limites des politiques macro-économiques. A l'impuissance de l'impuissance qui caractérisait l'humanité avant les révolutions industrielles a succédé l'impuissance de la puissance qui nous plonge dans la recherche d'autres sources de sens.

Le troisième point a rapport à la *laïcité*. Il y a une laïcité à la française définitivement dépassée. Elle est d'abord débordée par l'internationalisation de notre société. On le voit clairement avec la question de l'Islam dans notre pays : la terreur à son égard se nourrit d'abord de notre ignorance et de notre inculture religieuses. La compétition économique avec une Asie vivant des ressources de religions lointaines et exotiques entretient aussi quelques fantasmes. L'approche de la laïcité est beaucoup plus ouverte à la place des religions dans la culture chez nos grands voisins européens ainsi qu'aux États-Unis. Le développement de la laïcité à la française tend à tarir les ressources de sens. L'ignorance du passé religieux de notre pays rend incompréhensible aux jeunes générations la plus grande partie des œuvres de l'art et de la littérature des siècles passés, à un point tel que des milieux agnostiques éclairés, mais fort éloignés du christianisme, s'en sont émus comme certains cercles de la Franc-maçonnerie. A qui confier cette transmission de l'héritage religieux lorsque les familles ne le font plus ? Le point reste à débattre. Les professionnels de l'orientation sont concernés par une telle question.

La profession du conseil d'orientation ne peut aujourd'hui s'abstraire de telles réflexions, du moins si elle veut affirmer sa professionnalité et construire pour ce faire une déontologie solide.

Hugues PUEL
Robert SOLAZZI¹

BIBLIOGRAPHIE

- 1- Latreille, G. : *Les chemins de l'orientation professionnelle*, Lyon, PUL 1984
- 2- Latreille, G. : « Les paradoxes du métier collectivement trouvé/créé », Lyon, *L'indécis*, n° 18, 1995
- 3- Mure, J.-L. : « Les fondements théoriques de l'approche expérientielle et éducative de l'orientation », *L'indécis*, n° 18, 1995

¹ H. Puel, *Économie et humanisme*, 14 rue Antoine Dumont, 69372, LYON CEDEX.
R. Solazzi, *Trouver-crée*, 14 rue Antoine Dumont, LYON CEDEX.

- 4- Pelassy, D. : *Sans foi ni loi ? Essai sur le bouleversement des valeurs*, Paris, Fayard, 1995.
- 5- Puel, H. : *L'économie au défi de l'éthique*, Paris, Cujas-Le Cerf, 1989.
- 6- Puel, H. : *Les paradoxes de l'économie, L'éthique au défi*, Paris, Bayard Éditions/Centurion, 1995.
- 7- Ricœur, P. : *Soi-même comme un autre*, Paris le Seuil, 1990,
- 8- Solazzi, R. : « Évolution des pratiques des conseillers d'orientation. Risques et perspectives de l'avenir », Paris, *Bulletin de l'ACOF*, n° 324, 1989.
- 9- Solazzi, R. : « Complexités et paradoxes en orientation », Lyon, *L'indécis* n° 18, 1995